

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	19 (1890)
Heft:	10
Rubrik:	Notre programme scolaire [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

si vous travaillez pour Dieu, il travaille lui même avec vous, et qu'une pareille coopération ne saurait manquer d'être divinement féconde.

IV. — Toutefois, c'est à une condition qui s'impose nécessairement à vous, et qui est en même temps votre récompense.

Il résulte, en effet, de ce que vous venez d'entendre, que vous ne sauriez communiquer à l'enfance, sans les posséder d'abord vous-mêmes, l'image et la ressemblance de Dieu, l'autorité de Dieu sur le monde matériel, la vie de Dieu et son souffle vivifiant. Ayez donc la volonté de plus en plus décidée de vous unir à lui, de vous conformer à lui, de vivre comme lui, dans votre école, dans votre maison, dans vos relations d'amitié, dans vos actes de citoyen. Vos élèves le reconnaîtront en vous, ils iront à lui par vous. N'ayez jamais le malheur de les éloigner de lui, d'altérer leur ressemblance avec lui. Efforcez-vous, au contraire, de grandir chaque jour dans sa connaissance, dans son service, dans son amour.

Ce sera dès ici-bas votre meilleure récompense. Car, que pouvons-nous souhaiter de mieux, mes bien chers Confrères, — j'aime à vous appeler de ce nom, puisque, moi aussi, j'ai à remplir cette noble tâche de l'éducation — que pouvons-nous souhaiter de mieux que de croître dans l'assimilation et dans l'association de notre âme avec Dieu, que de nous rendre ainsi plus hommes et plus chrétiens ?

Dans sa *Correspondance*, universellement admirée, même des adversaires de sa foi, un célèbre écrivain catholique de notre temps, répète fréquemment, à un modeste instituteur de village qu'il traite respectueusement en ami, le conseil de ne chercher nulle part ailleurs que dans son école la juste estime de ses concitoyens, la paix de son âme, la réelle aisance de sa maison. Ne soitez pas de là, vous dirai-je avec lui : vous faites une œuvre obscure, c'est vrai, mais une œuvre de très haut mérite qui vous assure la reconnaissance des familles chrétiennes, de la patrie française, de la sainte Eglise et de Dieu même !

NOTRE PROGRAMME SCOLAIRE

(Suite.)

LECTURE

Cours inférieur. — 1^{re} année syllabaire et 1^{re} partie du livre de lecture. 2^{me} année, II^e à IV^e partie. 3^{me} année, V^e à VII^e partie.

Que pourrons-nous dire de mieux là-dessus que ce que dit le *Guide du maître* ?

Quelques-uns trouvent que l'étude du syllabaire exige l'année entière. Peut-être! Des circonstances particulières, les vacances de l'été, la faiblesse des élèves peuvent retarder la marche du cours. Les élèves faibles ne seront point négligés. Au contraire. Ceux qui sont réellement bornés cependant ne doivent pas être conservés comme des sabots pour enrayer la marche générale. Ils répéteront ou recommenceront les tableaux avec les nouveaux l'année suivante.

Si le maître fait la classe pendant les vacances aux élèves de 1^{re} classe et voie à cette tâche 1 h. ou 1 1/2 chaque jour, il fait faire un grand pas au cours inférieur et allège sa peine pour le semestre d'hiver. Il serait cependant injuste de voir d'un mauvais œil celui qui ne voudrait pas le faire.

Cours moyen et cours supérieur. — La Bible étant maintenue par le programme général comme livre de lecture concurremment avec les autres manuels prescrits, nous ne pourrons parcourir le livre du 2^e degré en une année. Ce serait d'ailleurs peu conforme aux principes « peu et bien » que l'on doit particulièrement appliquer à la lecture.

Nos livres de lecture sont-ils maintenant suffisants ou nous faudrait-il encore un livre du 3^e degré? La réponse est difficile. Elle sera peut-être moins embarrassante dans une année ou deux, lorsqu'on aura fait un essai complet du 2^{me} livre. Nous croyons qu'un troisième manuel serait utile, peut-être même nécessaire. Au lieu d'être une surcharge, il pourrait être un allégement. Il serait surtout d'une grande utilité pour les écoles avancées ou les écoles supérieures, celles où les classes sont divisées par âge, pour les écoles régionales et peut être aussi pour les écoles de perfectionnement.

Tout peut être étudié par la lecture : le fond, la forme du récit, l'idée morale qui en ressort; la signification des mots et des expressions ne sera jamais omise; l'étymologie, l'orthographe, la grammaire trouveront de nombreuses applications. C'est en procédant de cette manière que l'élève acquerra une bonne prononciation et parviendra progressivement à la lecture correcte, intelligente et expressive. Mais il faut que le maître, avant d'entrer en classe, lise attentivement le sujet de la leçon et prépare tout ce qu'il doit dire: il est toujours imprudent de s'en rapporter à l'impression du moment. — Le maître ne manquera pas de lire lui-même, en présence de la classe, le morceau à étudier, afin que les élèves y mettent à leur tour l'intonation et l'expression voulues. — Chacun comprend, après ce qui précède, que le maître qui ferait lire le manuel d'un bout à l'autre, chapitre par chapitre, sans s'arrêter à chacun d'eux, sans le faire lire plusieurs fois, et qui, arrivé à la fin du livre, le ferait recommencer pour le finir encore, ne pourrait prétendre à former des élèves à la lecture.

A cette branche se rattachent les récitations, quoiqu'elles puissent rentrer aussi dans le cadre de la composition. On ap-

prendra par cœur les poésies des deux livres de lecture et les morceaux de proses qui s'y prêtent le mieux. Il serait à désirer qu'on ait quelques petits dialogues. Les sujets seront préparés et étudiés et l'on exigera des élèves qu'ils observent déjà le ton du morceau en l'apprenant; s'ils ne s'en occupent qu'après l'avoir appris, on a mille peines à corriger les fautes d'intonation. Les récitations se feront toute l'année et non seulement aux approches des examens. L'histoire, la grammaire et la géographie ne doivent pas être appris par cœur.

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPE

Cours inférieur. — Le programme dit : « Dans le premier cours, ces exercices se confondent avec l'enseignement intuitif et avec l'étude de la lecture-écriture. » C'est donc l'épellation des mots du syllabaire, leur copie et leur dictée, la copie aussi et la dictée des petits phrases qui sont à la fin des tableaux, en rattachant tous ces exercices à la lecture. Remarquons que le syllabaire analytico-synthétique est beaucoup plus propre à tous ces exercices que l'ancien syllabaire. Puis viendront les copies, les dictées, les reproductions des chapitres du livre de lecture comme exercices d'application. Certains chapitres s'y prêtent beaucoup mieux que d'autres. Ne vaut-il pas mieux faire une bonne étude de ceux-là que de les parcourir hâtivement tous ? Voilà pour l'orthographe d'usage. L'orthographe de règle ne commencera que la troisième année, dit le *Guide du maître*, peut-être même avant, selon quelques-uns, quand les élèves sont assez développés. On fera distinguer et reconnaître : *a)* les noms en général, noms de personnes, d'animaux, de choses ; *b)* la distinction, noms propres, noms communs ; *c)* le genre et le nombre avec la règle du pluriel ; *d)* l'adjectif et son accord ; *e)* les pronoms personnels avec la distinction des personnes ; *f)* la conjugaison de être, avoir et d'un verbe transitif ; *g)* l'accord du verbe avec son sujet. Ces règles sont enseignées sans grammaire, par des exercices qui peuvent en même temps être des exercices de style, exercices oraux dans la lecture, et exercices écrits. Ces derniers seront tracés au tableau noir par le maître. Voici quelques exemples, pour plus de précision : Le maître écrit en colonne plusieurs noms de personnes, une douzaine ; les deux ou trois premiers sont sujets de la phrase. L'élève copie et complète ce devoir facile. Le deuxième exercice, analogue au premier, roule sur les noms d'animaux ; le troisième, sur les noms de choses. Le quatrième exercice contient des noms des trois classes, mais dans leur ordre et chacune avec une phrase-type. Le cinquième exercice contient les noms des trois classes sans ordre, etc. Ces exercices peuvent être faits une première fois sur l'ardoise, puis refaits dans le cahier. L'élève marchera ainsi lentement, mais sûrement. Il faut que ces devoirs soient aussi simples, aussi élémentaires que possible, afin de ne pas avancer par bonds. Les

devoirs écrits sont autant que possible précédés d'un exercice oral. Après une ou plusieurs tâches, on peut écrire une définition simple, mais correcte, par exemple après le cinquième exercice. « Le nom sert à nommer les personnes, les animaux ou les choses. » Lorsque les élèves auront parcouru de cette manière le petit programme tracé plus haut, ils seront bien préparés pour l'étude de la grammaire proprement dite.

Cours moyen. — 1^{re} année. Grammaire préparatoire. 2^{me} année. Grammaire de 1^{re} année de Larive et Fleury, ou mieux *Appendice grammatical du Livre de lecture*.

Vaut-il mieux enseigner la grammaire sans manuel ou est-il préférable d'en avoir un ? Nous ne pouvons ni n'osons trancher cette question.

Cours supérieur. — Dans les classes moyennes, l'*Appendice du Livre de lecture*, 2^{me} degré, sera suffisant, s'il est enseigné comme le demande l'auteur, avec toutes les explications et les applications surtout que suppose la méthode. Dans les écoles primaires supérieures, on pourra avoir recours à un manuel spécial, plus détaillé, plus complet.

Beaucoup d'exercices oraux de grammaire se font dans la lecture. Ces leçons sont simultanées aux deux cours supérieurs. Quoique les divisions soient d'inégale force, le maître peut facilement se mettre à la portée de l'une et de l'autre. Outre l'économie de temps il y a encore l'avantage que le cours supérieur répète et se remémore les notions plus élémentaires mais plus importantes spécialement destinées au cours moyen et celui-ci acquiert petit à petit les connaissances du cours supérieur ; il se prépare à la promotion.

Ainsi peut se faire l'analyse tout en restant pour chaque cours dans les limites respectives tracées par le programme pour chacun d'eux. L'analyse logique et l'analyse grammaticale marcheront de front. L'analyse développe le jugement, donne l'intelligence de la construction de la phrase, de la fonction des mots et de leurs règles respectives. C'est une répétition grammaticale, une revue orthographique. Mais il ne faut pas en abuser, surtout point d'exercices écrits.

Les dictées doivent être choisies avec discernement. Ce que l'enfant a particulièrement besoin de savoir écrire ce sont les mots qu'il emploie journalement ; on lui apprend l'orthographe non pour écrire ce que les autres pensent, mais pour écrire correctement ses propres pensées. Dictées des corrigés de composition et dictées préparées, parmi ces dernières écriture de mémoire des morceaux de récitation.

COMPOSITION

Cours inférieur. — 1^{re} année. Comme pour la grammaire ou l'orthographe, les exercices dans ce cours se confondent avec l'enseignement intuitif et la lecture-écriture. Les premiers exer-

cices sont oraux, puis écrits au tableau noir par le maître et copiés par les élèves.

2^{me} année. Même marche que plus haut, mais le maître peut, petit à petit, passer de la copie simple à la reproduction partielle, puis à la reproduction complète. Le maître efface au tableau une partie du sujet et ne laisse que le squelette du devoir. Les compositions sont faites sur l'ardoise, corrigées et mises au net dans le cahier.

Cours moyen et supérieur. — Nous ne répéterons pas ici les différents genres et les matières de composition indiquées par le programme. A la rubrique *a)* du troisième cours, nous ajouterons seulement *certificats*. Des corrigés de compositions qui ont été dictés peuvent être appris par cœur et reproduits. Remarquons que le programme de la composition est très bien conçu. Mais il n'est pas précis : toute latitude est laissée au maître. Celui-ci ira prendre des sujets partout : il est exposé à n'avoir pas une gradation bien ordonnée dans ses compositions. Les livres de lecture, qui lui fourniront d'excellents sujets, ne le préservent pas de ce danger. D'ailleurs, les sources ne manquent pas pour faire ample provision. Mais nous n'avons pas un ensemble de matières mises en ordre de manière à former un cours complet. En un mot, nous n'avons pas un plan déterminé, si ce n'est celui que chaque instituteur doit se faire lui-même. Les exercices proposés par les *Livres de lecture* seront-ils suffisants ? L'expérience nous l'apprendra¹.

(A suivre.)

M. BOCHUD.

¹ Ouvrons l'ouvrage de M. Compayré. Bien que les écoles de France ne soient pas dotées de livres de lecture destinés à l'enseignement de l'orthographe et de la composition, cependant nous pourrons tirer le plus grand profit des exercices indiqués dans l'*Organisation pédagogique*.

Conseils et directions. — L'enseignement du français (exercices de lecture, lectures expliquées, leçon de grammaire, exercices d'orthographe, dictées, analyses, récitations, exercices de composition, etc.) occupera pendant tous les jours environ deux heures. (Arrêté du 18 janvier 1887, art. 19.)

— S'appuyer sur des exemples et passer des exemples aux règles.

— Faire trouver aux élèves des exemples nouveaux et des applications de la règle.

— Se rappeler le précepte du P. Girard : « Moins de règles que d'exercices ; » et la pensée de Herder : « Il faut apprendre la grammaire par la langue, non la langue par la grammaire. »

— Se servir du tableau noir pour exposer la leçon.

— Les exemples devront être choisis de façon à atteindre le triple but de l'enseignement du français : la connaissance de la langue, la culture de l'intelligence et le développement du sens moral.

— Que les dictées ne soient ni trop fréquentes, ni trop longues, ni trop difficiles. Qu'elles correspondent aux règles déjà choisies. Qu'elles soient corrigées avec soin. Que les textes en soient pris dans les ouvrages classiques.

— Que les exercices d'analyse soient surtout oraux. Qu'on renonce